

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS

Envoyé en préfecture le 19/04/2016

Reçu en préfecture le 19/04/2016

Publié le

2016-04-19 15:01:55-20160412-142016-DE

N° : 14/2016

**Objet : FDAEC 2015 – Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes –
Changement d'affectation**

L'an deux mille seize, le douze avril, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 12 - Votants : 13 - Pour : 13- Abstention : 0 - Contre : 0

PRÉSENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Christian BEZOS, Lucienne BIES, Michel CARRETEY, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Marianne LAGÜE, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Patrick BAYLET, Roseline PIGANIOL qui a donné procuration à Christian MAUBARET, Christine ESPAGNET.

Secrétaire de Séance : Bernard JAYLES.

Date de convocation : 05 avril 2016

Le FDAEC 2015 – Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes – a été attribué par le Conseil Départemental pour, entre autres, la réfection de la toiture de l'église pour un montant de travaux de 24 230,25 € (cf. délibération n° 17 du 09 juin 2015). Or cette opération n'a pas été réalisée et le fonds perçu a été affecté au financement de l'éclairage public de la Maison de Santé Pluridisciplinaire pour un montant de travaux de 24 999,00 €.

Le Conseil Départemental demande de régulariser cette situation par une nouvelle délibération de changement d'affectation du FDAEC 2015.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la régularisation de l'affectation du FDAEC 2015.

Pour le FDAEC 2015, la commune aura perçu une subvention de **32 962,00 €** pour un montant de travaux de **55 219,06 €** dont le détail est le suivant :

- Aménagement d'une aire de camping-car :	19 220,80 €
- Eclairage public Maison de Santé Pluridisciplinaire :	24 999,00 €
- Réfection du mur du cimetière :	6 992,26 €
- Achat de matériel :	4 007,00 €

L'autofinancement de la commune sur le total des opérations précitées étant de 40,00 %.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A Grignols, le 14 avril 2016.

Le Maire,
Jean Pierre BAILLÉ.